

Zeitschrift: Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger
Herausgeber: Organisation des Suisses de l'étranger
Band: 21 (1994)
Heft: 6

Rubrik: Mosaïque

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

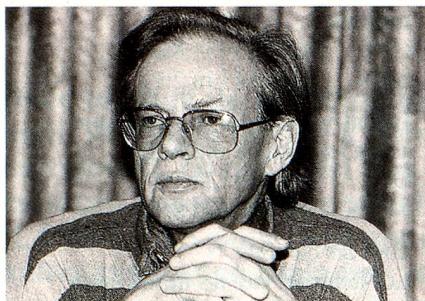
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 22.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Personnel



L'écrivain **Otto F. Walter** est mort à Soleure d'un cancer des poumons, à l'âge de 66 ans. Il était l'un des plus grands écrivains suisses. Il exprimait son opinion sur des thèmes actuels tels que l'énergie nucléaire, les troubles provoqués par les jeunes et la xénophobie. Il était toujours du côté des minorités. Son œuvre la plus connue a pour titre «La Dernière Nuit» («Der Stumme»).

Elias Canetti, écrivain et prix Nobel, est décédé à Zurich à l'âge de 89 ans. Né en Bulgarie de parents juifs espagnols, il a vécu dans plusieurs pays européens, depuis 1972 alternativement à Londres et à Zurich et depuis 1988 toujours à Zurich. Il est considéré comme l'un des plus importants écrivains de ce siècle. Il a légué ses œuvres écrites à la Bibliothèque centrale de Zurich.

L'ancien conseiller d'Etat et conseiller national vaudois **Claude Bonnard** est décédé à Lausanne dans sa 72^e année. Il a été conseiller d'Etat de 1966 à 1978 et a siégé au Conseil national de 1971 à 1978. Il était considéré comme l'une des têtes pensantes du libéralisme en Suisse.

Depuis le 1^{er} janvier 1995, l'unique pénitencier suisse pour femmes sera pour la première fois dirigé par une femme: le gouvernement bernois a nommé **Marianne Heimoz** comme nouvelle directrice de Hindelbank. Après cette nomination, tous les postes de directeur des pénitenciers bernois sont de nouveau pourvus. Voici la motivation de la conseillère municipale PRD, qui a été journaliste pendant de nombreuses années et qui est une spécialiste des questions de santé: «En tant que femme, il m'est arrivé bien des choses qui arrivent à beaucoup de femmes à différents moments de leur vie». Et: «La société a le devoir de



s'occuper des délinquants et d'essayer de leur redonner pour l'avenir une base solide et un certain sentiment de leur dignité».

Marco Hartmann (43 ans), directeur de l'Office du tourisme des Grisons et personnalité marquante, reprend au début de 1995 la direction de l'Office national suisse du tourisme, qui s'appelle dorénavant «Tourisme Suisse». Il y remplace Walter Leu, qui devient notamment président de la fondation Pro Patria.

Le chansonnier et écrivain **Franz Hohler**, âgé de 51 ans, a reçu cette année le prix du meilleur livre pour les jeunes, décerné par l'association faîtière des enseignantes et enseignants de Suisse. Le montant du prix est de 5000 francs. Il a été attribué à Hohler pour

son recueil d'histoires «Der Riese und die Erdbeerkonfitüre».

«Chaque année, le marteau pneumatique nous casse les oreilles ou alors le paysage se modifie»: c'est le titre que l'illustrateur **Jörg Müller**, né à Lausanne en 1942, donnait il y a plus de vingt ans à son recueil d'illustrations sur les constructions que l'on élève dans des paysages vierges et dans les villes. Depuis lors, il a publié plusieurs livres à succès, la plupart du temps en collaboration avec l'écrivain Jörg Steiner. Aujourd'hui, Müller s'est vu décerner pour l'ensemble de son œuvre le prix Hans-Christian Andersen qui est, sur le plan international, la plus haute distinction pour livres pour enfants et pour la jeunesse. Jörg Müller est, après Alois Carigiet, le deuxième Suisse qui reçoit ce prix important. ■

Les pigeons voyageurs de l'armée se sont envolés



Dans le cadre de la réforme de l'armée, le service des pigeons voyageurs de l'armée sera supprimé pour raison d'économies. On économise ainsi 600 000 francs environ. Les 266 employés de la Confédération qui sont touchés suivront des cours de recyclage. Les pigeons voyageurs utilisés pour la transmission du courrier existent depuis 77 ans. ■

Mort de 53 membres d'une secte

Un drame lié aux sectes bouleverse la Suisse: dans des maisons entièrement brûlées à Granges-sur-Salvan VS et à Cheiry FR, on a trouvé 48 cadavres qui appartenaient à une secte helvético-canadienne portant le nom de «Ordre du Temple du Soleil» (CAN) et «La Croix et la Rose» (CH). On a en outre retrouvé cinq morts au Canada. Ils auraient été tués d'un coup de feu. Parmi les

morts trouvés en Suisse, on a pu identifier les chefs de la secte. Leur mort confirme la thèse selon laquelle ce carnage n'est pas dû à un règlement de comptes entre différentes ailes de la secte brouillées entre elles et qu'une partie au moins des victimes ont été assassinées. En outre, on soupçonne la secte d'avoir servi à camoufler un blanchissage d'argent et un trafic d'armes. ■

Livres

Alfred Huber, **Staatskunde-Lexikon**, 4^e édition revue et augmentée, Verlag Schweizer Lexikon, Luzern 1994, 364 pages, Fr.s. 21.80 (+port). Entre-temps, ce lexique d'instruction civique de l'ancien professeur de collège Alfred Huber est devenu un best-seller: quelque 225 000 exemplaires ont été vendus depuis 1979. La nouvelle édition explique, dans 232 articles classés par ordre alphabétique, la structure et les tâches de l'Etat et de ses autorités, expose quels sont les droits et devoirs des citoyens et donne beaucoup de renseignements intéressants sur notre pays et ses habitants. Un index, avec 1200 mots-clés et abréviations, facilite l'accès aux différents domaines; environ 200 cartes, graphiques et tableaux illustrent et complètent le texte. Ce lexique est un vaste ouvrage de référence pour les écoles, les bibliothèques ainsi que les personnes ayant le droit de vote. Pour le moment, il n'existe qu'en allemand, mais une version française est en préparation.

«Kids», la Suisse alémanique et le Tessin avec des enfants, Edition des deux Guérites, Morges 1994, 608 pages, Fr.s. 38.50 (+port). Une édition séparée contient des renseignements pour les enfants romands. Prix: Fr.s. 32.– (+port). Les orpailleurs de l'Emmental, une randonnée sur les traces de Heidi à Meienfeld, des visites chez les gypaètes du Parc national, au Musée de boîtes à musique de Seewen, aux mines de Buchs ou sur une place de jeu de Zurich: on trouve dans le guide «Kids» 872 indications pour des excursions avec enfants en Suisse alémanique et au Tessin. Rien que pour la ville et le canton de Zurich, ce livre contient 119 propositions d'excursion, qui ont été compilées par dix journalistes et classées par cantons sur 600 pages. Outre des renseignements sur les randonnées, les musées, le théâtre, le sport, les piscines, les excursions en bateau et en train, on trouve dans «Kids» des adresses et indications de prix sur des hôtels qui font bon accueil aux enfants. ■

Vous pouvez commander ces livres au: Secrétariat des Suisses de l'étranger, Alpenstrasse 26, CH-3000 Berne 16.

Textes: Alice Baumann
Photos: Keystone/d'archive

Le premier Palais fédéral était à Aarau

En avril 1798 – les Français venaient de vaincre Berne et par conséquent l'ancienne Confédération – le gouvernement helvétique, qui était républicain, a choisi Aarau, un nid de Jacobins, comme siège du premier Parlement national. La maison de campagne «Schlossgarten» est devenue la résidence du Directoire, qui a été le premier Conseil fédéral républicain. Aujourd'hui, la maison rénovée a été ouverte en tant qu'espace culturel par une exposition historique en mémoire de la naissance de l'Etat unitaire suisse. La propriété appartient à la bourgeoisie d'Aarau, qui est aussi l'organe responsable de cette nouvelle institution culturelle de la ville. ■

L'Institut pour l'Europe orientale sera fermé

L'Institut suisse pour l'Europe orientale cessera son activité à la fin 1994 pour des raisons financières. Fondé en 1959 par Peter Sager, qui sera plus tard conseiller national, cet institut a étudié d'un point de vue critique les systèmes du pouvoir dans les pays communistes. Après l'affondrement du communisme soviétique, l'institut a perdu progressivement les soutiens dont il bénéficiait. Il est prévu que le «Forum Est-Ouest» continuera d'exister sous la responsabilité d'un autre organisme, en tant que plate-forme servant à jeter un pont entre les pays de l'Est et de l'Ouest, tout comme certaines publications de l'institut, notamment le «Swiss Press Review and News Report». ■

Procès gratuit désormais possible même depuis l'étranger

Même un étranger vivant à l'étranger a le droit de soutenir gratuitement un procès en Suisse, s'il est dans le besoin et que son procès a une chance de succès. Comme le Tribunal fédéral l'a

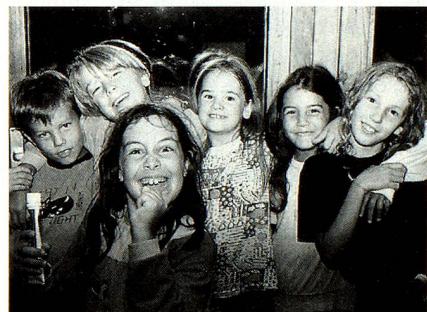
Point de vue

Lorsque nous passons aujourd'hui par le marché, devant le Palais fédéral, nous y voyons des têtes de salade. Nous devrions en prendre de la graine. Et savez-vous pourquoi? Parce que la salade a le cœur dans la tête.»

Ernst Sieber, conseiller national PEV et pasteur, lors du débat sur la drogue

déclaré dans un arrêt de principe, un traitement différent selon la nationalité ou le domicile du requérant est indéfendable. Chacune des parties doit par principe pouvoir avoir accès aux tribunaux et se faire représenter par un homme de loi. Cet arrêt a été provoqué par un Libyen qui s'était fait opérer trois fois à Berne et qui n'était pas satisfait du résultat. Son revenu ne suffisait pas à intenter un procès à son médecin traitant, qui portait sur une valeur litigieuse de 50 000 francs. C'est pourquoi il adressa à la Cour d'appel du canton de Berne une demande d'assistance judiciaire gratuite. Les opérations du Libyen avaient probablement été payées par l'Etat. ■

Vacances en Suisse pour les jeunes Suisses de l'étranger



La Fondation pour les jeunes Suisses de l'étranger organise de nouveau des vacances en Suisse pour les jeunes Suisses de l'étranger dans le but de favoriser les contacts avec leur pays d'origine.

Où?

- dans une famille suisse
- dans une colonie de vacances organisée par la Fondation

Quand?

Vacances d'été en juillet et août; durée: deux à trois semaines. Vacances de ski à Nouvel-An 1995/96; durée: une semaine.

Qui?

Les jeunes âgés de 7 à 15 ans qui ont la nationalité suisse ou dont la mère est Suissesse de naissance.

Combien?

Le séjour de vacances dans une famille est gratuit; en colonie de vacances, il est offert au prix coûtant.

Délai d'inscription: 15 avril 1995

Inscription: par l'intermédiaire de la représentation suisse compétente (ambassade ou consulat).

Fondation pour les jeunes Suisses de l'étranger, opération «Vacances», Wattstrasse 3, CH-8050 Zurich, tél. 41 1 313 17 17 ■